



Association Intercommunale Familles Rurales  
21 rue du Péplu  
85620 Rocheservière  
mail : transportscolaire@aifr.fr  
www.famillesrurales.org/aifr

**TRANSPORT SCOLAIRE 2025-2026**  
**CIRCUIT ÉCOLE PRIMAIRE DE MORMAISON - MONTRÉVERD**

**TRANSPORTEUR : BOURMAUD**

**MORMAISON - ALLER LM-JV**

arrêt	aller
MORMAISON LA THIBAUDIÈRE	8h25
MORMAISON LA TRINQUETIÈRE	8h28
MORMAISON LES AIRABLES	8h36
MORMAISON RUE JEAN XXIII	8h42
MORMAISON École Pr. ST LOUIS DE GONZAGUE	8h50

**MORMAISON - RETOUR LM-JV**

arrêt	retour
MORMAISON École Pr. ST LOUIS DE GONZAGUE	17h00
MORMAISON LA THIBAUDIÈRE	17h03
MORMAISON LA TRINQUETIÈRE	17h05
MORMAISON L'AUDRENIÈRE	17h07
MORMAISON LA TRÉCULIÈRE	17h12
MORMAISON LES AIRABLES	17h15
MORMAISON RUE JEAN XXIII	17h21

Accompagnatrice de transport : Gaëlle ROCHETEAU - 07 69 72 27 43

(à prévenir impérativement si l'enfant ne prend pas le car)

**RÈGLES DE SÉCURITÉ DU RÈGLEMENT DES TRANSPORTS SCOLAIRES AGGLO TERRES DE MONTAIGU**

**Le trajet entre le domicile et le point d'arrêt est placé sous la responsabilité des parents.**

**A la montée comme à la descente, les élèves scolarisés jusqu'au CE2 inclus doivent être obligatoirement accompagnés au point d'arrêt par les parents ou toute autre personne de 11 ans ou plus, désignée comme responsable par eux.**

**Par dérogation et sur présentation d'une décharge parentale (modèle disponible sur le site Internet de l'AIFR), les élèves ayant 6 ans révolus pourront se rendre seuls à l'arrêt.**

Horaires de **départ du car**, donnés à titre indicatif. M&J au 18/09/2025  
Se présenter au point d'arrêt **5 minutes** avant le passage du car.